

CHARTRE D'INSCRIPTION – LA SALSITA – SAISON 2020/2021

1. L'adhésion à l'association

L'adhésion à l'association est obligatoire pour toute inscription aux cours de l'association. Elle donne droit à des réductions aux stages, soirées, concerts et autres manifestations organisées par l'association et associations partenaires.

Elle est fixée à 10 € par personne et est valable sur l'année en cours.

2. L'inscription aux cours

Les conditions d'inscription aux cours sont les suivantes :

- Etre adhérent(e) à La Salsita (c'est à dire payer une seule fois le montant de l'adhésion)
- Etre médicalement apte à la pratique de la danse (pas besoin de justificatif)
- Le règlement complet doit être joint à l'inscription
- Possibilité de régler en 2 fois par chèque uniquement (dépôts en novembre et janvier).
- Possibilité de régler en 3 fois par chèque uniquement pour les montants supérieurs à 200€ (dépôts en novembre, janvier et mars)
- Ne remplir qu'1 seul bulletin par personne.
- Réduction de 10€ sur le total pour étudiants et chômeurs sur présentation d'un justificatif lors de l'inscription. La même réduction s'applique aux élèves mineurs.
- Pour les élèves mineurs, une décharge parentale sera demandée ainsi qu'une fiche de renseignements en cas de souci.
- Sur demande, une attestation d'inscription peut être fournie pour les remboursements auprès des CE par exemple.

L'inscription aux cours s'effectue annuellement. Un cours d'essai est possible.

L'association se réserve le droit de refuser des inscriptions dans le but :

- D'équilibrer la proportion de participants hommes et femmes,
- De limiter le nombre de participants par cours.
- De diriger les personnes vers le niveau le plus adapté, pour des cours homogènes.

Pour celles et ceux qui prennent des cours dans les bars (cours débutants cubaine), nous vous invitons à prendre une consommation de courtoisie.

3. Remboursement

- Si l'inscription a été payée à l'avance, et que le cours d'essai ne convient pas, un remboursement total sera opéré.
- dès la présence au deuxième cours, l'inscription est validée et définitive.
- Le principe du ou des cours d'essai n'est valable que jusqu'à fin octobre.
- pour les autres désinscriptions pendant l'année (jusque fin décembre), il faut soit un justificatif médical, soit un justificatif de changement de domicile. Et dans ce cas on applique la règle du pro-rata sur justificatif. A partir de janvier, la Salsita ne remboursera plus les désinscriptions, même sur justificatif.
- pour des cas plus particuliers, il peut être confié au bureau de l'association de trancher afin d'être le plus juste et équitable possible, sans toutefois créer de précédent qui serait alors applicable à tous..
- les retards de paiement de l'inscription ne décalent en rien les échéances citées précédemment.

4. Les Vols ou pertes

L'association ne peut être tenue pour responsable des vols ou pertes survenus lors des cours ou de toute autre manifestation organisée par l'association. Dans la mesure du possible, nous ramasserons les affaires oubliées à la fin des cours et nous vous en informerons au cours suivant ou sur nos supports internet.

5. Niveaux

L'association se réserve le droit de modifier sans préavis le contenu des cours en fonction des aléas, ou d'en annuler certains en fonction du nombre d'inscrits ou d'un déséquilibre hommes/femmes. Si des cours sont annulés, ils seront rattrapés dans la mesure du possible. En outre, en fonction des demandes, un cours supplémentaire pourra être ouvert.

NIVEAU DEBUTANT : Aucune connaissance préalable de la Salsa n'est requise. Juste de la bonne humeur et une soif d'apprendre.

NIVEAU 2 : 1 à 2 ans de pratique, vous marchez sur la musique, respectez le tempo et maîtrisez des figures de bases. Vous commencez à être à l'aise en soirée.

NIVEAU 3 : 3 ans minimum de pratique. Vous marchez sur la musique, respectez le tempo, reconnaissez les différents instruments et maîtrisez les connections et guidages des figures complexes. Vous êtes à l'aise en soirée.

N'hésitez pas à demander conseil aux animateurs de l'association pour avoir leur avis sur votre progression.

Ils se permettront sur les 2 premières séances de l'année de vous aiguiller sur le cours approprié correspondant à votre niveau.

Un article nommé « quel cours me conviendrait le mieux en septembre ? » vous est proposé dans la section cours de notre site, et devrait vous aider à faire le meilleur choix par rapport à vos envies, mais aussi par rapport à votre niveau, afin d'assurer la meilleure progression possible.

6. Communication

Afin de vous tenir au courant des différentes informations (soirées, stages, mais aussi dates et lieux exacts des cours de bachata par exemple), ainsi que les changements de dernière minute (cela arrive parfois), nous vous conseillons de renseigner les adresses e-mail et numéros de téléphone sur votre bulletin.

Nous garderons ces informations pour usage interne uniquement, aucune divulgation ne sera faite à l'extérieur. Cela nous permettra de vous contacter de façon plus personnelle, dans les meilleurs délais.

La Salsita, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'engage à ne pas divulguer vos informations personnelles et vous garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données sur simple demande écrite par courrier.

Nous vous conseillons également de consulter régulièrement notre site (**www.lasalsita.fr**) ainsi que notre **page facebook (La Salsita)** où seront rassemblées toutes les informations. E-mail : **contact@lasalsita.fr**

Le règlement intérieur complet est disponible sur simple courrier à l'adresse indiquée sur les bulletins d'inscriptions. Vous pouvez aussi le consulter sur le site internet www.lasalsita.fr.